

LA COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Les déchets volumineux sont tous les articles qui meublent votre résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans vos bacs.

Tous les objets ramassés seront malheureusement enfouis.

Comment procéder ?

1. Favorisez la vente, le don ou la réparation.
2. Si l'objet doit être jeté, identifiez une collecte sur Gestrio.ca ou le bon point de dépôt.
3. La veille de la collecte, placez les objets au bord de la rue.



Matières acceptées à la collecte des déchets volumineux

- Matelas et sommiers
- Meubles
- Accessoires de jardin
- Tapis décoratifs
- Piscines hors terre : accessoires et pompes
- Tondeuses et souffleuses (sans moteur à essence)
- Réservoirs vides et non contaminés
- Branches d'arbres (paquets de 24 po de diamètre et de 3 pi de long; 3 paquets par collecte)



Matières refusées à la collecte des déchets volumineux

- Résidus CRD (voir verso)
- Pièces de voiture et pneus
- Matériel et accessoires informatiques et électroniques
- Appareils réfrigérants



Attention

Un frigo à la poubelle est aussi nocif pour l'environnement qu'une voiture parcourant 17 500 km.

* Liste non exhaustive et modifiable sans préavis.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

La Journée Normand-Maurice, organisée par Solidarité Jeunesse, est une journée pendant laquelle les RDD sont ramassés.

Certaines municipalités offrent également un dépôt permanent de RDD pour leurs citoyens.

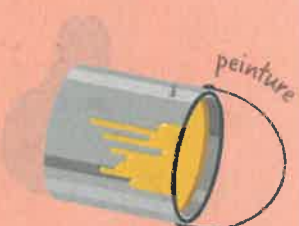
→ Informez-vous sur Gestrio.ca.



Journée
NORMAND-MAURICE

Les RDD les plus courants :

- Huile végétale
- Thermomètres au mercure
- Tubes fluorescents
- Piles et batteries
- Peintures, solvants, laques, vernis, etc.
- Détergents, produits nettoyants, détachants et de récurage
- Huile à moteur, essence, goudron, antigel
- Lave-vitre
- Poisons, pesticides, insecticides, fongicides et herbicides
- Produits d'entretien de piscine
- Avertisseurs de fumée
- Bonbonnes de gaz comprimé (aérosols)
- Bonbonnes de propane, de soudure et de camping



propane



Il ne faut jamais déposer vos RDD dans votre bac ou en bordure de rue.

En plus d'être hautement polluants, ils pourraient s'enflammer, exploser ou créer de graves blessures.



PETIT GUIDE DE GESTION DES RÉSIDUS

- CRD (construction, rénovation et démolition)
- Déchets volumineux
- RDD (résidus domestiques dangereux)



RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

C'est un CRD si...

Les CRD incluent tout ce qui ne se déménage pas lorsque vous quittez votre domicile, comme les lavabos, les toilettes, les armoires, etc.

Vos CRD doivent être déposés à l'écocentre*.

Les CRD les plus courants :

- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- Laine isolante
- Panneaux de gypse, plâtre
- Béton, briques, pavés
- Bois : palettes, poutres, moulures, etc.
- Métal : tôle, tuyaux, etc.
- Fenêtres
- Pierre, sable, terre
- Cendres refroidies
- Lavabos, toilettes
- Armoires, comptoirs

Ne mettez pas vos CRD dans vos bacs.

Les CRD ne se traitent pas de la même façon que vos déchets ménagers.



Le saviez-vous?

→ Vos CRD ne seront pas ramassés à la collecte des déchets volumineux.

→ Recycler vos CRD réduit grandement votre impact sur l'environnement

→ Trier vos CRD avant de les déposer à l'écocentre vous permettra de réduire vos frais.

Privilegiez la déconstruction sélective

La déconstruction sélective, une approche optimisant le tri, le recyclage et la réutilisation, permet de sauver jusqu'à 90% des matières de l'enfouissement.

Favoriser le recyclage de vos CRD permet la création de nouveaux produits plus responsables.

Découvrez-en plus :
ecohabitation.com

* Des frais peuvent s'appliquer si vous déposez plus de 2 m³ de matières à l'écocentre.

AVERTISSEMENT

Si vous recevez ce dépliant c'est que vous avez commis une erreur de tri lors du dépôt de vos objets à la collecte des déchets volumineux de votre municipalité.

Pour vous aider à trouver le bon point de dépôt, vous pouvez consulter ce dépliant ou Gestrio.

Merci de votre collaboration!

Gestrio.ca


Identifiez les points de dépôt pour chacun de vos articles.

Téléchargez l'application mobile



Écocentre de Victoriaville

→ 370, rue de la Bulstrode
Victoriaville (Québec) G6T 1V9
819 758-8378

Suivez-nous  facebook.com/Gesterra